

**SAINT-PARDOUX-SOUTIERS****L'avant-projet de la MAM est accepté**

En ouverture de séance du conseil municipal, le mercredi 6 octobre, Johann Baranger, maire, a évoqué les travaux de La Croix des Vignes et ceux de Château Bourdin en rappelant aux usagers : « *Ce sont des chantiers dangereux. Nous réclamons de belles routes. Il faut respecter les déviations et la signalisation* ».

**Maison des assistantes maternelles (MAM).** L'architecte et l'économiste ont proposé un nouveau plan. « *Le projet a évolué. La surface retenue serait entre 155 et 160 m<sup>2</sup>. Le hall d'accueil réduit à 8 m<sup>2</sup>. La pièce principale assez vaste, agrandie à 59 m<sup>2</sup>. La version en toit tuile et toit plat est retenue pour une construction plus moderne...* » L'avant-projet sommaire a été accepté pour un montant estimatif de 269 950 €, sachant que le garage n'est pas compris et auquel s'ajoute 15 789,91 € pour les études estimatives. Johann Baranger a précisé : « *l'inquiétude de l'économiste concernant les deux mètres de dénivelé, pas au point de vue travaux*

*mais au point de vue prix* ». Il sera demandé à l'architecte et la maîtrise d'œuvre BT-conseil, la continuité du projet pour présentation de l'avant-projet définitif lors du prochain conseil. En ce qui concerne le plan de financement, le conseil autorise le maire a lancé les demandes de subventions, Dans un plan idéal, l'auto-financement de la commune pourrait être de 72 231, 55 €, soit 21 % de la dépense totale estimée à 330 579 €.

**Quartier du Poirier.** Le maire indique : « *Il faut rendre le quartier plus vivable qu'il ne l'est aujourd'hui. Le quartier évolue, il faut améliorer la circulation, ralentir les véhicules. L'objectif est de sécuriser le quartier, mais on sait que cela fera des mécontents* ». Coussins berlinois ? Stops ? Passages pour piétons ? Chicanes ? Trois scénarios ont été présentés, une proposition sera faite lors du prochain conseil municipal.

**Administratif.** Vote du plan de financement du projet structurant



Le futur projet de la MAM se situera près de l'Ombrelle.

jeunesse (ou maison des jeunes) et demande de subvention auprès du département. L'autofinancement serait de 11 710 €, pour une dépense de 30 550 €. « *En espérant que le projet se fasse rapidement et se termine en 2022.* »

**Acquisition foncière.** « *Pour divers projets : futur lotissement ou encore salle de sport...* » Trois terrains ont été ciblés et seront acquis pour un montant de 42 277 €.